*Article écrit par Céline GENZWURKER-KASTNER le 26 novembre 2018*

# Augmentation des tarifs de dépannage sur autoroutes et routes express

Les tarifs du dépannage augmentent partir du 26 novembre 2018.

**A partir du 26 novembre 2018**, le prix du dépannage des véhicules légers (moins de 3,5 tonnes) sur autoroutes et routes express évolue à la hausse.

Pour l'année 2018/2019, le forfait est fixé à 126,93€ (au lieu de 123,90€).
Le forfait majoré grimpe à 156,95€ (au lieu de 153,21€).

*Références :*

*Arrêté du 19 novembre 2018 relatif au tarif de dépannage des véhicules légers sur autoroutes et routes express*